



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION
TENUE LE 22 février 2021 SUR TEAMS

Présences : Monsieur Sébastien Turner, parent
Madame Johanne Trudeau, sgd
Madame Line Parent, parent
Monsieur Valery Chuante, parent
Monsieur Jean-Sébastien Motard
Monsieur Dominic Loiselle, enseignant
Madame Michèle Lepage, éducatrice spécialisée
Madame Manon Riverin, parent
Madame Émilie Aganier, enseignante
Madame Josée Pomminville, enseignante
Madame Paula Dias, psychoéducatrice

Absences : Monsieur Martin Herteleer

La direction était présente : Christiane Perron

Invité : Karl Daudelin-Mouton

1. Accueil et vérification du quorum

Le quorum étant atteint, Monsieur Sébastien Turner souhaite la bienvenue et ouvre la réunion à 19 h 00.

2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Sébastien Turner fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Dominic Loiselle et appuyé par Manon Riverin d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

CE-20-21-025

3. Adoption du procès-verbal du 25 janvier 2021

Il est proposé par Émilie Aganier et appuyé par Sébastien Turner d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 25 janvier 2021 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

CE-20-21-026

4. Suivis au procès-verbal du 25 janvier 2021

4.1 Cour d'école

La direction a recueilli les procès-verbaux des dernières années.

Le fonds 3317 est identifié pour une campagne de levée de fonds pour financer des activités à l'école, le sport scolaire et une soirée de finissants. **CE-16-17-073**.

Somme recueillie 12206\$

Le fonds 3318 : Une résolution du conseil d'établissement **CE17-18-047** le 5 juin 2018 pour une campagne en 18-19.

Campagne de levée de fonds. Le montant amassé 8311,40

Le fonds 3319 Pour l'année 19-20. Un marcheton reconduit pour la cour d'école 10 112\$ Montant dépensé 450\$.**CE-18-19-074** (juin) **CE 18-19-81** (août)

CE 18-19-041 Il est dit : Attendre à la prochaine année pour le projet d'embellissement de la cour d'école.

CE 18-19-04 Le montant recueilli (8200\$, montant corrigé par la suite pour 8311,40) est à investir dans l'aménagement de la cour d'école. La direction proposait de financer la fête de la fin de l'année. Après discussion les membres décident de varier les activités de financement pour la prochaine année.

4.2Bibliothèque CE-20-21-027

Considérant

- qu'un comité de l'équipe école a exprimé les besoins importants pour le réaménagement de la bibliothèque
- que nous avons reçu une confirmation écrite de la direction générale de la disponibilité des 2 locaux au sous-sol pour réaliser ces changements
- qu'une présentation de Monsieur Mérino des ressources matérielles a permis de répondre aux questions du conseil
- qu'un sondage a été fait auprès des parents quant à la possibilité d'utiliser 1683\$ dans un fonds prévu pour la cour d'école pour lequel 165 réponses ont été favorables sur 178.
- qu'une estimation au montant de 41 227 \$ a été présentée
- qu'un retour de taxe est prévu pour une dépense d'investissement.

IL EST PROPOSÉ par Dominic Loiselle et appuyé par Émilie Aganier

De transmettre la demande officielle au service des ressources matérielles selon les plans présentés du réaménagement de la bibliothèque de l'école Notre-Dame-de l'Assomption pour le bénéfice de tous les élèves de l'école.

D'assumer les dépenses selon cette répartition :

Un montant de 23 519\$ sera utilisé dans les fonds 3504.

Un don promis de 10 000\$ sera utilisé pour le projet.

Le tableau interactif et son installation seront assumés par le service des ressources matérielles et de l'informatique.

L'ameublement prévu au projet sera assumé par le budget d'investissement de l'école pour l'année 2020-2021 (5129\$) et pourra s'ajuster avec le budget 2021-2022 selon le besoin.

CE-20-21-027

Approuvé à l'unanimité.

4.3 COVID

La direction présente la photo des appareils reçus dans le cas d'une fermeture de groupe ou de l'école. Le nouvel outil d'auto-évaluation est bien utilisé mais parfois contesté par la recommandation qui suit la fin de l'évaluation.

4.4 Application pour le service de garde

Il sera sûrement possible de transmettre les informations quant au suivi de ce projet.

5. Mot de la direction

5.1 Budget de l'établissement et du conseil d'établissement et formation parents

La direction explique que cette année, tous les établissements n'ont pas à produire une révision budgétaire pour l'année en cours.

En ce qui concerne le budget du conseil d'établissement,

Ce budget, déterminé par le centre de services scolaire chaque année, sert, comme son nom le dit, au fonctionnement du conseil. Par exemple, les dépenses prévues peuvent

être celles liées à : › la tenue des séances ordinaires ou extraordinaires du conseil ou de comités de travail (ex.: frais de déplacement et de gardiennage) ; › la formation des membres du conseil (ex. : frais d'inscription à un congrès) ; › la représentation externe (ex. : rencontrer un député, un organisme). C'est le conseil qui détermine les dépenses de fonctionnement faisant l'objet d'un remboursement, et qui voit à son administration et en rend compte au centre de services scolaire.

Monsieur Turner se demande si le budget de 400\$ du CÉ pourrait profiter à une activité spéciale pour les finissants.

5.2 Tutorat

La direction informe les membres qu'une somme de 19 000 \$ a été reçue afin d'apporter un soutien aux élèves. Nous recevrons aussi une liste de noms ayant répondu à l'appel du gouvernement. Différentes formes d'aide seront appliquées répondant aux propositions des enseignantes.

5.3 Mesures dédiées

Le document représentant l'utilisation des mesures dédiées pour l'année en cours est présenté aux membres. Il est proposé par Michèle Lepage et appuyé par Line Parent d'approuver les informations données pour les sommes reçues pour ces mesures.

Approuvé à l'unanimité

CE-20-21-28

6. Mot du représentant au comité de parents

Monsieur Jean-Sébastien Motard explique qu'il a été question de la soirée des bénévoles. Il faudra nommer le bénévole de l'année de l'école.

7. Mot de la représentante au service de garde

7.1 Service de garde d'urgence

NDA ne fait pas partie des services de garde d'urgence durant la semaine de relâche scolaire.

8. Bons coups

- Le carnaval durant lequel les enfants ont fait du sport, se sont amusés dans le respect des mesures sanitaires et ont pu déguster un biscuit offert par le service de la cafétéria en plus de se réchauffer avec un bon chocolat chaud.

- Émilie souligne que l'activité avec Priska Poirier, auteure a été appréciée par les enfants.
- Paula témoigne du soutien et de l'accueil chaleureux offerts par Tina et Sophie aux parents et enfants de l'école en cette période mouvementée des nouvelles inscriptions. Coup de chapeau à leur calme olympien.

9. Mot de la représentante du personnel de soutien

Espace Châteauguay s'affiche. Plusieurs pancartes attrayantes tapisseront les murs de l'école.

Michèle souligne qu'elle constate une diminution des manifestations d'agressivité chez les enfants à la suite du travail collaboratif de plusieurs intervenants de l'école.

10. Mot des représentants des enseignants

Dominic Loïselle nous informe que les tests de CO2 ont débuté aujourd'hui.

11. Mot de la représentante des professionnelles

Une détection des besoins en orthophonie a été faite pour les enfants de Passe-Partout. Une orthophoniste offrira du soutien et conseils aux familles.

12. Mot des représentants des parents

13. Mot du président

Monsieur Turner souhaite souligner la contribution d'Enza dans la vie des enfants et son passage à l'école. Le comité cafétéria pourra se pencher sur la façon de lui rendre hommage. Il est notamment question d'une surprise à préparer pour lui faire plaisir.

14. Autres sujets

15. Levée de la séance

Il est proposé par Michèle Lepage et appuyé par Émilie Aganier de lever la séance à 8h25.

Approuvée à l'unanimité

CE-20-21-029


Monsieur Sébastien Turner
Président


Madame Christiane Perron
Directrice par intérim